

### PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2

Conformément aux articles  
L 153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme

#### 3a - Plan de zonage d'ensemble - 1/7500°

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 5 avril 2005  
Modification N°1 du PLU approuvée en juillet 2007  
Modification Simplifiée N°1 du PLU approuvée en octobre 2009  
Modification N°2 du PLU approuvée en décembre 2010  
Modification N°3 du PLU approuvée en juillet 2013  
Modification Simplifiée N°2 du PLU prescrite le 12 novembre 2018


#### APPROBATION

Vu pour être annexé à notre  
délibération du

Le Maire,



P. GAZDAR, Paysagiste C.A.P., B. BENOIT, Architecte C.A.P., B. SOUPE, Architecte d'Intérieur  
"Urbanisme" sur la S.I.C.U. "Mairie de Vieux-Jonc"  
Espace Informatique Municipal - 108 rue de la République - 69100 VIEUX-JONC - Tél. 04 78 38 46 46 - Fax 04 78 38 46 47 - Email : urbanisme@vieux-jonc.fr



#### LEGENDE

- UA** Zone Urbaine de mixité fonctionnelle correspondant au centre ancien
- UB** Zone Urbaine de mixité fonctionnelle correspondant à la périphérie du centre ancien
- UBa** Secteur de la zone UB à moyenne densité
- UL** Zone principalement destinée à accueillir des activités de sports et de loisirs
- UX** Zone destinée à accueillir des activités (elle comprend deux secteurs UXa et UXb)
- 1AU** Zone A Urbaniser pour l'urbanisation à court terme de la commune
- 2AU** Zone A Urbaniser pour l'urbanisation à long terme de la commune (zone non ouverte à l'urbanisation)
- A** Zone à protéger en raison de richesse agronomique des sols
- Ah** Secteur de la zone A correspondant au bâti dispersé
- N** Zone naturelle à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et des milieux
- NH1** Zone naturelle correspondant au bâti dispersé
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés